

Victoriaville, le 8 septembre 2017

**Objet : Entente avec une clinique de physiothérapie**

Chers parents,

Pour une organisation sportive de niveau compétitif, il est primordial de s'associer avec un organisme ayant comme objectifs : la prévention des blessures, les soins adaptés à nos athlètes blessés et les suivis suite à la reprise des activités de l'athlète blessé.

Ainsi, une entente a été convenue entre la Clinique Physio-Santé et le Club de gymnastique des Bois-Francs pour la saison 2017-2018.

Un physiothérapeute sera sur place à raison d'une (1) heure aux deux (2) semaines pour évaluer sommairement les blessures survenues et répondre aux questions des parents. Il serait important de compléter le document de consentement pour autoriser vos enfants à recevoir ces soins gratuits. Vous pourrez le remettre à l'entraîneur de votre enfant.

Horaire à compter d'octobre 2017

**Voir l'horaire disponible dans les locaux de la gymnastique**

Si vous devez prendre rendez-vous en clinique, un accès privilégié, soit dans les 48 heures selon les disponibilités à l'horaire, sera offert aux athlètes blessés et ils auront droit à un **tarif réduit** pour ce service. Veuillez noter que ces coûts sont remboursables par la plupart des compagnies d'assurance.

Téléphonez au 819-604-6288 et mentionnez que votre enfant fait partie du Club de gymnastique des Bois-Francs.

La clinique offre également des services d'évaluation et de suivi des commotions cérébrales ainsi que l'évaluation de la course à pied et des vertiges. Des services de massothérapie, d'ergothérapie, d'acupuncture, de kinésiologie, d'ostéopathie et de neuropsychologie, notamment, sont aussi disponibles. De plus, vous y trouverez du ruban athlétique ainsi que différents types d'orthèses qui permettront aux athlètes de faire un retour au jeu rapide et sécuritaire.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

*Étienne Dubois*

Agent de communication  
Responsable des événements  
Clinique Physio-Santé